Pas payées par ancienneté ou chèque d'indiquer.

Aucun abonnement ne sera limité, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra mettre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré vaut de DIX lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, sauf frais de cour qui les auront envoyés.

On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelque un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR MADISONVILLE ET COVINGTON.

Le bateau-à-vapeur, fin marcheur, **CORSAIR**, capitaine BAGLEY, partira du *Rail-Road* tous les dimanches, à 9 heures du matin, et reviendra dans la même soirée. Il partira également du *Rail-Road* tous les mercredis, à 9½ heures du matin, pour Madisonville, et de là, en remontant la rivière, il ira à un mille de Covington, et sera de retour le lendemain (jeudi.)

Ce bateau ayant été achété expressément pour faire ces voyages de lac, continuera à l'avenir à faire le reste entre Covington, Madisonville et la N. Orléans. Dans l'intervalle des jours de passage, le propriétaire du bateau se chargera de remorquer les cèdres de bois, planches et autres matériaux.

Les personnes qui voudraient passer sur ce bateau le dimanche, sont requises de se trouver au *Rail-Road*, à 8 heures et un quart, du matin, pour entrer dans les chaloupes.

Le soussigné sollicite respectueusement l'encouragement du public.

22 août—3m WM. BAGLEY.

LIGNE DES PAQUEBOTS.

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de Paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie. Les départs seront comme suit :

Navire **LOUISVILLE**, capitaine PAGE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 novembre,	20 octobre,
20 février,	20 décembre,
20 avril,	20 mars,
5 juillet,	20 mai;
20 septembre,	20 août.

Navire **NASHVILLE**, capitaine RATHBONE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 décembre,	20 novembre,
20 février,	20 janvier,
5 mai,	20 mars,
20 juillet,	20 juin,
5 octobre,	20 août,

Navire **NATCHEZ**, capitaine REED.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 décembre,	20 novembre,
5 mars,	20 janvier,
20 mai,	20 avril,
5 août,	20 juin,
20 octobre,	20 septembre.

Navire **TREOLE**, Capitaine PAGE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 janvier,	20 novembre,
20 mars,	20 février,
5 juin,	20 avril,
20 août,	20 juillet,
5 novembre,	20 septembre.

Navire **HUNTSVILLE**, Capt. STODDARD.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 janvier,	20 décembre,
5 avril,	20 février,
20 juin,	20 mai,
5 septembre,	20 juillet,
20 novembre,	20 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils n'ont peu d'eau ayant été construits à New-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnements de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabines. 10 nov

POUR LE HAVRE.

Le navire de premier ordre **HENRY-LEE**, capitaine Prince, peut prendre à fret 150 balles de coton, s'adresser à

15 nov T. NICOLET & Co.

POUR PHILADELPHIE.

Le paquebot **OHIO**, capit. Garven, est prêt à charger. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

SAM. P. MORGAN & CO.

En débarquement et à vendre par les mêmes, 22,500 briques allemandes. 13 nov.

POUR BALTIMORE.

Le brick paquebot de première classe, doublé et chevillé en cuivre, **BOURNE**, capitaine R. Benthall, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons aménagements, s'adresser à bord, au dessous du rail road, ou à

13 nov HARRISON, BROWN & CO.

A VENDRE.

La jolie goélette **ELIZA-THOMAS**, avantageusement connue et pouvant prendre à nav. S'adresser à bord au capitaine Delarue, où à

20 oct TUYES & Co, rue Royale, No. 104.

A LOUER.

Un magasin avec appartement et cuisine, sur le derrière, situé face au bassin Carondelet, dans l'îlet borné par les rues Toulouse et St. Pierre, occupé maintenant par M. James Williamson qui y tient un assortiment d'habillemens et de chapeaux. On pourra entrer en possession le 15 courant. Pour les conditions, s'adresser à P. E. & O. SORBE,

15 nov rue Royale, No. 118.

DEMANDE D'EMPLOI.

Un jeune homme (français) arrivant de France, et qui est susceptible de bien enseigner la langue française et la langue latine, et qui peut aussi donner des leçons d'écriture et d'arithmétique, désirerait pouvoir employer chaque habitant français (de préférence) pour y enseigner ces quatres branches d'éducation ; il sera particulièrement recommandé par M. et Madame Lebat; et MM. P. E. & O. Sorbé, Quertier et Boulin, Garnier frères, Bodin et plusieurs autres personnes recommandables de cette ville. Les personnes susceptibles de pouvoir l'employer, voudront bien s'adresser chez M. A. Lebat, No. 275, rue Royale, entre les rues Dauphine et St. Philippe.

20 nov—2,3,6,3p.

CAFE de la Havane, à vendre par

10 nov J. BAGER.

A VENDRE.—Cent boucauds de sucre de la nouvelle récolte, parfaitement sec et bien purgé, ayant été séché dans une bonne étuve simplifiée par des [illegible] et brûlables sur l'habitation de MM. David et Robin du 15 au 20 courant. Pour les conditions, s'adresser à V. DAVID,

10 nov rue de la Levée.

20,000 BRIQUES de Baltimore, et 20 boucauds charbon, de première qualité, en débarquement du brick Bourne, à vendre par HARRISON, BROWN & CO.

13 nov Rue Royale, No. 117.

EN débarquement du brick Niobe, 40 balles couvertes 3 points, manufacture de Z. Grazier Jr., à vendre par THEOD. NICOLET,

10 nov rue Royale No. 102.

CORDE ET TOILE D'EMBALLAGE.

70 pièces toile d'Ecosse, et 16 rouleaux cordes d'emballage, à vendre par

8 nov LINCOLN & GREEN.

CORDE ET TOILE D'EMBALLAGE—100 pièces toile d'emballage de Kentucky, 100 rouleaux du corde, en débarquement du bateau à vapeur St. Martin, à vendre par

FOSTER & HUTTON.

9 nov rue de la Nouvelle-Levée, No. 15.

COUR DES PREUVES.—Vente par le Régistre des Testaments.—Mercredi, 5 décembre, à 11 heures du matin, il sera vendu au plus offrant et dernier enchérisseur, en la cour des Preuves, à la Nouvelle-Orléans, les biens ci-dessous désignés, appartenant à la succession de feu Joseph D. Hatfield, h. a. l. Conditions, la vente : Comptant.

Par ordre de la cour.

22 nov MARTIN BLACHE, régistrateur des testaments.

COUR DES PREUVES.—Vente par le Régistre des Testaments.—Mercredi, 5 décembre 1832, à 11 heures du matin, il sera vendu au plus offrant et dernier enchérisseur, en la cour des Preuves, à la Nouvelle-Orléans, les biens ci-dessous désignés, appartenant à la succession de feu Martin Paradis, l'établissement connu sous le nom de "Café de la Fiancée," ainsi qu'une quantité de meubles meublants et autres effets mobiliers, indépendants du dit café.

L'inventaire en sera produit le jour de la vente.

Conditions : L'établissement payable à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et les autres effets mobiliers payables comptant.

Par ordre de la cour.

22 nov MARTIN BLACHE, régistrateur des testaments.

$10 DE RECOMPENSE.

PARTI marron de chez le soussigné le 6 du mois passé, l'esclave **CAIN**, il a de 26 à 40 ans, taille de 5 pieds 6 ou 7 pouces, de constitution assez robuste, légèrement marqué de petite vérole ; pour peu qu'on l'excite il bégaie ; il a une dent de devant cassée. Cet esclave a été amené ici de Charleston par un M. Cox. La récompense ci-dessus et tout déboursé raisonnable seront payés à quiconque l'arrêtera et le conduira à la geôle. Défense est faite à qui que ce soit de donner asyle au dit nègre, sous peine d'être poursuivi selon la loi.

J. W. MAHONY,

Charpentier, au coin des rues des Remparts et Bienville.

21 nov

$15 DE RECOMPENSE.

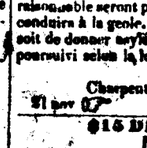

Partie marronne depuis le 17 de ce mois, la négresse nommée **NANCY**, *âgée d'environ 24 ans, mesurant quatre* pieds 5 à 6 pouces, et marquée de la petite vérole ; elle était vêtue, lors de son départ, d'une robe de cotonnade bleue, elle parle l'anglais et le français; elle était employée au service de la corporation.

La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui la conduira au soussigné, ou à la geôle de cette ville.

Les capitaines de navires, de bateaux à vapeur, et autres, sont informés par le présent, de ne point donner asile à la dite négresse, sous peine d'être poursuivis selon les lois. SAMUEL JACOBS.

20 nov—10 Rue de la Levée, No. 84.

LE soussigné a reçu par les derniers arrivages de France, une grande quantité d'articles nouveaux de fantaisie et autres, qu'il offre à vendre à des prix très modérés,

Fichus 3/4 4/4 et 5/4 gaze riche imitation blonde.
Ceintures brochées en pièce et par douzaine.
Gants pour hommes, couleurs assorties, noirs, coutu blanc, noirs, cousus noir ;
Gants pour femmes, couleurs claires.
Schals de crêpe, 4/4 5/4, riches.
Gros de Naples, noir noir, et gros de Berlin, noir noir.
Bretelles en soie élastique.
Do. en coton de toutes les qualités.
Indiennes françaises couleurs assorties et pour deuil.
Mouchoirs 3/4 indienne couleurs assorties.
Mouchoirs de soie façonnés riches.
Jarretières élastiques en soie.
Gleuds en soie très-grands.
Bas de soie noirs et blancs, brodés, pour femmes.
Do. de coton blancs brodés des do.
123 parapluies français en couleurs assorties de 30 et 32 pouces, et à épée.
Bas de coton blanc pour enfants.
Bas de coton blanc à côtes, mécanique, pour hommes.
Grande schals crepon imprimés en 4/4 et 5/4.
Do. do. brodés. do. do.
Toile d'Irlande dans toutes les qualités.
Peignes découpés pour femmes, dit en écaille.
Etuis à cigares.
Boîtes à musique choisies.
Peignes en cornes et buffle noir, à favoris.
Un grand assortiment de bijouterie fausse, tel que boucles d'oreilles, épingleton, boucles de ceintures, giraffes de manteaux, boutons de chemises, &c. &c.
Nécessaires à musique pour dames.
Do. do. pour hommes.
Eau de Cologne, pommade.
Crêpe noir noir pour voiles.
Caricatures, portrait de femmes, &c.
Et en magasin un grand assortiment de marchandises sèches et articles de fantaisies d'importation antérieure. PAUL LAGAY.

26 nov.—6 Rue de Chartres, No. 102.

VINS, EAUX-DE-VIE, &c.

A VENDRE par les soussignés la cargaison de la barque l'Aimable Marie de Bordeaux, maintenant en déchargement en face de la rue Conti, savoir:

20 pipes ou demi pipes eau-de vie de Cognac (cachet Dupuy);
5 pipes vieille eau-de-vie de Champagne (1815);
4 do. do. de Cognac (1815);
100 barils vin de Montferrand et St. Estève;
190 do. do. Pouillac, St. Emilien et St. Julien, Médoc;
30 barils vin de Haut-Brion, 1re. qualité;
40 demi-barils vin de Bordeaux, *diff. qualités*;
40 barils vin blanc de Graves;
60 do. vin blanc de Barsac et de Carbonnieux;
50 do. vin de vinaigre blanc, 1re. qualité,
1000 caisses vin de Bordeaux, Médoc, St. Estève et St. Julien;
200 caisses vin de Bordeaux, Château Margeux;
200 do. do. do. Grand Larose, Léoville, Lafitte, (en demi bouteilles);
180 do. do. do. Barsac et Charbonnieux;
30 do. do. (Haut Brion, 1re. qualité);
500 petites boîtes de pruneaux frais;
20 caisses marasquin;
50 do. fruits à l'eau-de vie;
40 do. anisette (Marie Brizard & Roger);
20 do. liqueurs assorties;
Bouchons, dame-jeannes, paniers, &c.

P. E. & O. SORBE,

24 nov Rue Royale, No. 118.

SANGSUES A 25 CTS. LA PIECE.

2000 Sangsues du Portugal, reçues récemment et à vendre à 25 cts. la pièce à la pharmacie de DUCONGE & PEYCHAUD,

15 nov No. 80, rue Chartres.

CIGARRES DE LA HAVANE.—Le soussigné offre à vendre un parti de *CIGARRES* de la Havane, de première qualité, en caisses, demi-caisses et quarts de caisses.

13 nov B. Z. CANONGE, rue St. Louis.

CIGARRES.—Cent milliers Cigarres de Campêche, reçus par le goëlette Francisca, ayant droit au drawback, à vendre par La MUH,

13 nov rue de Chartres, No. 115

21 BARILS Melasse, en débarquement en face de la Balle, à vendre par

13 nov BUCROS & MORPHY.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la paroisse et la cité de la Nouvelle Orléans, 10 nov. 1832.—[No. 6562.]—*Charles Ogyr & Aut. Louis Ogyr vs. leurs créanciers.*—Pétition pour un attermoiement de 6, 12, 18 et 24 mois.—Sur lecture et enrégistrement de la pétition et du bilan dans cette affaire, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers des demandeurs ait lieu au bureau de La. T. Cazire, notaire public, lundi 17 décembre prochain, pour délibérer sur les affaires des demandeurs, et qu'en attendant toutes poursuites soient suspendues contre leurs personnes et leurs biens. Extrait des minutes.

13 nov—10,2p. FRED. BUISSON, greff.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nlle. Orléans.—Présidé l'hon. Charles Nauman, juge, 30 octobre 1832—*Wm. Riles Knight* contre *ses créanciers*—La cession de biens du pétitionnaire étant acceptée par le tout, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du dit pétitionnaire ait lieu en l'étude de Jh. Cuthier, notaire, le lundi 3 décembre prochain, pour il et alors délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire—et jusqu'à cette époque toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont et demeurent suspendues. Extrait délivré.

31 oct.—11,2p. F. BUISSON, Greffier.

L'ECOLE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHES,

20me. TIRAGE DE 1832.

Le tirage aura lieu le Jeudi 6 décembre.

SEUL LOT

10000 PIASTRES.

1 LOT DE	5,000		5,000
1	"	"	2,500
1	"	"	2,000
1	"	"	1,000
1	"	"	1,000
1	"	"	1,000
1	"	"	1,000
1	"	"	1,000
1	"	"	1,000
100	"	50	5,000
100	"	20	2,000
1000	"	5	5,000
2000	"	5	31,000

PRIX DES BILLETS

Billet Entier..... $ 5
Demi Billet..... 2
Quart de Billet..... 1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES ;—demis et quarts en proportion

20 décembre J. B. FAGET, *Directeur.*

GRILLES ET GRILLES A CHARBON.

Le soussigné vient de recevoir par des arrivages récents de New-York et de Philadelphie,

100 grilles en cuivre pour cheminées;
24 pelles à la Franklin;
12 grilles à charbon, bronze d'urne;
24 cheminées en tôle, de différentes grandeurs;
30 cuisines de mer, très complètes, et sur les derniers modèles;
200 paires de chenets en cuivre, sur les derniers modèles;
100 paires de pelles et pincettes en cuivre;
50 soufflets de soufflets vernis;
24 garde-feux en cuivre, très beaux, ainsi que plusieurs autres articles pour l'hiver.

VICTOR DAVID,

15 nov Rue de la Levée, No. 38.

MAGASIN DES NOUVEAUTES.

A l'instar de Paris.

Faux cheveux en tous genres, fine parfumerie, brosses, bretelles, gants, cols, cannes, &c.

!!! EN GROS ET EN DETAIL !!!

GAULHIAC, coiffeur, rue de Chartres, No. 174, au coin de la rue Jefferson, vient de recevoir de Paris un très bel assortiment de perruques métalliques et toupets do. pour hommes; perruques et cache-folie implantés pour dames, ainsi que toupets à peignes, tours à raies de chair et à bandeaux, *&c.*

Parfumeries superfines, extra fraîches, en pâte d'amande, à la rose; do. au miel; do. des sultanes; crême de concombre et de cultivaçon; crême d'amande amère; crême de circassienne; farine de noisette; crême de savon onctueux pour la barbe; savons de toilette, à la rose et d'amande amère, différentes odeurs; essences de rose, jasmin, violette et fleurs d'oranger; toute espèce de poudres et opiats pour les dents, ainsi que le Paraguay-Roux; généralement 1 a poudres supérieures et mucilages pour teindre les cheveux, ainsi que la composition de Mme. Ma, de Paris, pour teindre les cheveux en 15 minutes (voir la manière de l'employer); également, par Mme. Ma, les eaux de Ninon de L'Enclos; eau de rose de la cour; eau épilatoire; eau de Turquie et eau des sultanes; supérieure qualité d'eau de Cologne No. 18, et lavande, bouché à l'émeri; eaux de différentes odeurs, *&c.*

Toute qualité d'extraits d'odeurs, mousseline, et miel d'Angleterre pour l'entretien des cheveux; le philocome, le phiotaix, le régénérateur, les huiles de Macassar, huile antique et huile de Russie.

Gants glacés 1re. qualité, toutes couleurs, et en castor, daim, fil, soie noirs et couleurs, et tissus des plus nouveaux; demi bas de soie, noirs, blancs et couleurs.

Peignes d'écaille, toutes grandeurs et de tous genres; do. en imitation; cannes à épée et badines de goût; glaces à main, de tous genres; rasoirs, cuirs et pierres; pinceaux, blaireaux et brosses à barbe, *&c.*

Cols imitant les cravattes, en velours, gros de Naples; drap de soie, satin noir et blanc, et de fantaisie, *&c.*

Brosses assorties, à habit, à tête, à dents, à ongles, à peau, *&c.*

Superbe assortiment de boutons pour chemises, en or, émaillés, en ivoire, en nacre et en diamant.

Bretelles de gomme élastique, argent et dorées, ainsi que de différentes autres qualités.

Tous ces articles, de premier choix, seront passés au prix le plus modéré; et l'on reprendra les articles bouchés à l'émeri ou cachetés qui ne répondraient pas à la qualité.

Partant de nouveau pour France au printemps, il prendra jusqu'à cette époque des apprentis en coiffures de dames, et il confectionnera comme par le passé toutes les commandes en cheveux, qui ne se trouveraient pas dans son assortiment ordinaire. 15 nov—12

LES soussignés ont à vendre, les articles suivants, venus par l'Olympia, savoir :

Fleurs de coquillicot, racine d'althéa, suspensoirs tricotées en soie et coton, pommade de S. Bois, Muriate d'or, Salicine, Veillées de 1re. qualité, Seringues à injection, assorties. En débarquement du navire Créole, le fameux remède anti-choléritique du Dr. Gérardein, lequel a été regardé au nord comme un spécifique positif. Plus, on trouvera un assortiment de tous les objets concernant la Pharmacie, aux prix les plus modérés possibles.

F. ORIOL & CO.

Encoignure des rues Dumaine et Condé. 10 nov.

Magasin de Modes et de Nouveautés.

MME. F. FRYER vient d'arriver de France, par l'Olympia, avec un joli assortiment de MODES telles que chapeaux; pelerines et canezous en mousseline brodée et en bobinet. Robes, rubans, fleurs, bonnets de parure, et négligés, bas en soie et en fil d'écosse, lingerie, broderie, gaze, voiles, échapes, fichus, étoffes de fantaisie, mérinos, châlis, cachemires, mouchoirs de batiste, dentelles en tête gaze, jarretières et ceintures, bretelles en gomme élastique, cornets brodés, sacs, étuis-étui, brodequins, pantoufles, souliers, souliers d'enfans, boucles de ceintures, boucles d'oreilles, bracelets, épingles, colliers et sautoirs en jais, lorgnettes, *&c. &c.* 6 nov.

A VENDRE.

Une HABITATION située dans la Paroisse de Plaquemines, à environ trente-trois milles de la N.-Orléans, sur le même bord du fleuve, mesurant 45 arpens de face au fleuve, sur 40 de profondeur. Cette habitation a été établie en sucrerie, est parfaitement fournie, ayant trois canaux principaux, un à chaque bord et un au milieu, avec un canal latéral qui va d'une borne à l'autre. Les autres fonds moindres sont d'arpens en arpent. Cette propriété est cultivée depuis 5 ans, la terre est bonne et rend beaucoup de sucre en est très beau. Les bâtisses qui s'y trouvent sont une sucrerie briqueté entre-poteaux, en mauvais état ; une bâtisse contenant magasin et moulin à sucre, bâtiment assez vaste pour en faire une sucrerie avec quelques changements; maison de maître, hôpital, cases à nègres *&c.* ayant besoin de réparations.

CONDITIONS.—Un quart à 6 mois, un quart à un an, un quart à deux ans, et un quart à trois ans, avec billets endossés, à satisfaction et avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Si ladite habitation n'est pas vendue à l'amiable d'ici au 25 décembre prochain, elle sera offerte au vendue publique à l'encan. Elle sera vendue en un seul bloc, en parties d'un ou plusieurs arpens, mais dans ce dernier cas, aucune vente ne sera reconnue bonne que si le tout est vendu. S'adresser sur les lieux à M. F. S. M. Caisse; et en ville au Bureau de l'Abeille 21 août—6m.

A VENDRE.

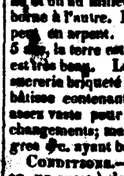

UNE HABITATION d'environ 25 arpens de face au fleuve, établie en sucrerie, située dans la paroisse de Plaquemines, à sept lieues de la Nouvelle-Orléans et du même bord, ayant une plantation d'environ 200 arpens en souches et plus de cannes à sucre en très-bon état, et une récolte en maïs suffisante pour la prévision de l'année, avec 61 ESCLAVES, dont 22 hommes et garçons, 13 femmes et 6 enfans ; 26 chevaux, mulets ou bêtes cavalines; 24 bêtes à cornes, de plus, les instrumens aratoires, outils et ustensiles nécessaires à son exploitation ; on la vendra avec ou sans les esclaves et animaux à des termes avantageux.

Si elle n'est pas vendue à l'amiable d'ici au 15 janvier prochain, elle le sera le samedi 26 suivant, par la voie d'encan public.

S'adresser, sur les lieux, au propriétaire, soussigné, où bien en ville, à Messrs. Lizardi frères, chez lesquels se trouve déposé un inventaire descriptif.

Pétoinet, Plaquemines, 28 juillet 1832.

21 juil—6m C. B. DUFAU.

80 PAQUETS papier bleu pour sucre, récemment reçu, à vendre par

13 nov THAYER, HURD & Co.

VENTES PAR SUBROGATOIRE.

Hardon et Mulhor, vs. A. P. Lamarque.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le lundi 10 décembre, à 4 heures, sur les lieux, rue Toulouse No. 115, une quantité de meubles, saisis dans l'affaire ci-dessus.

24 nov L. DAUNOY, marshal.

Jilla Morin vs. D. Parsons.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la cour de cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente, le vendredi, 7 décembre, à 4 heures, à l'extrémité inférieure de la rue Perdido, divers articles d'ameublement, 1 pirogue, une vieille charrette, le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

23 nov L. DAUNOY, marshal.

Maire, Aldermen et habitants de la Nouvelle-Orléans vs. J. Bradley et C. Doss.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Prévil, juge conseiller de la cour de cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente, le mardi 4 décembre, à 4 heures, dans le magasin occupé par M. Webber, 3 drays, ainsi pour une poursuite de licence.

23 nov L. DAUNOY, marshal.

Whitlaw, administrateur de la succession de Jean Sudder, vs. C. H. Turcop.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Cha. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, lundi, 3 décembre à 4 heures, au bureau du Marshal, rue St. Anne, un bois de lit, un matelas, un miroir, une petite paire de force à repasser, une armoire, &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.

21 nov L. DAUNOY, marshal.

Spencer vs. S. Bryant.

EN vertu d'un fieri facias à moi adressé par l'hon. B. Desmazegard, juge conseiller de la cour de cité de la N. Orléans, j'exposerai en vente, le 15 décembre prochain, à 4 heures, à la ville de Milneburg, un hangard, une cuve, un poêl, saisis dans l'affaire ci-dessus.

15 nov L. DAUNOY, marshal.

Le maire, les aldermen et les habitans de la ville de la Nouvelle-Orléans, vs. Simon Knight, personne non résidante.

Les mêmes vs. Simon Knight, personne non résidante.
Les mêmes vs. Simon Knight, personne non résidante.
Les mêmes vs. Simon Knight, personne non résidante.
Les mêmes vs. Simon Knight, personne non résidante.

EN vertu de cinq writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. Gaillen Prévil, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les dites affaires, j'ai saisi et j'exposerai en vente mercredi, 16 janvier 1833, à midi, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, les propriétés suivantes, savoir:

Le lot de terre numéro un, îlet vingt-huit, faubourg Saulet, mesurant soixante pieds de face à la rue des Nalades, sur cent-vingt à la rue Calliope.

Le lot de terre numéro deux, îlet vingt-huit, faubourg Saulet, mesurant soixante pieds de face à la rue des Nalades, sur cent-vingt pieds de profondeur.

Le lot de terre numéro trois, îlet vingt-huit, faubourg Saulet, mesurant soixante pieds de face à la rue des Nalades, sur cent-vingt pieds de profondeur.

Le lot de terre numéro quatre, îlet vingt-huit, faubourg Saulet, mesurant soixante pieds de face à la rue des Nalades, sur cent-vingt pieds de profondeur.

Le lot de terre numéro cinq, îlet vingt-huit, faubourg Saulet, mesurant soixante pieds de face à la rue des Nalades, sur cent-vingt pieds à la rue Clio.

Pour satisfaire aux jugements rendus dans les poursuites ci-dessus, et conformément à la teneur du second article de l'acte intitulé "acte pour fixer le mode d'après lequel les terrains ou autres terres dans la ville de la Nouvelle-Orléans et ses limites, et dont les propriétaires n'y résident pas, peuvent être saisis et vendus pour le paiement des taxes de ville et autres dépenses dues à la Corporation de la Nouvelle Orléans, et pour d'autres objets, approuvé le 18 mars 1828." [4 oct] L. DAUNOY, marshal.

$50 DE RECOMPENSE.

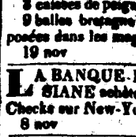

S'est absentée du soussigné la grifffesse nommée KITTY, taille de 5 pieds 1 ou 2 pouces; lors de son départ, il y a huit mois, elle était très maigre ; elle a de grands yeux, et un signe assez marquant à la lèvre inférieure, elle a été vue il y a environ un mois dans le faubourg Marigny.

H. H. ALPUENTE.

18 oct

LES soussignés offrent à vendre les articles suivans reçus par les derniers arrivages de France et du Nord :

Vin blanc de l'Angoirau, en bonne, et demi barriques.
Vin blanc de Graves, dite dite.
Vin rouge de Montferrant.
Vin rouge de Mancelle 1ers. crus.
Vinaigre blanc de bord.
160 caisses Savon No. 1 et 2.
20 fréquins et demi do. Beurre de Goshen.
60 caisses Huile de Baleine.
10 caisses Fromages Ananas.
20 caisses Fromage de Goshen.
84 caisses Pétards, garantis 50 paquets, à 64.
5 bbl. 6 demi do. Jambon de Cincinnati.
6 bbl. 10 ex. Confitures de la Havane assorties.
Lardines de Nantes et de l'Ouest.
Saucissons de Lyon.
Raisins en jarres, frais.
Liqueurs assorties, Absinthe, Kirschwasser &c.
12 balles paniers à provisions assorties.

CLAPIER & MICOUD,

20 nov Encoignure St. Pierre et de Chartres.

A VENDRE par le soussigné et reçu par divers navires:

Vin rouge, vieux Médoc, en barriques;
Vin do. do. do. supérieure do.;
Vin de Grave rouge, en barriques;
Vin rouge de Bordeaux, do;
Idem do. de Ségur Médoc;
Vin blanc, en tierçons ou demi barriques;
Vin rouge, en caisses de 12 bouteilles, de Margeux Médoc, vieux;
Vin vieux, St. Estephen Médoc; [illegible]
Liqueur aux larmes du général Foy, en caisses de 12 bouteilles;
Bouchons fins pour bouteilles, en sacs d'un millier et de 500;
Chaudières à sucre assorties, et gouales de fournaux; un moulin complet pour sucrerie;
3 caisses de peignes en corne, bien assorties;
9 balles bretagne françaises, larges et assorties, déposées dans les magasins de la [illegible].

19 nov J. B. LABATUT.

LA BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE achète des Traites sur le Nord, et des Checks sur New-York.

8 nov G. B. PERRAULT, caissier.

A VENDRE.

UN BEL TERRAIN formant encoignure des rues Français et Girod, ayant 30 pieds de face sur la rue des Français et 120 de profondeur sur la rue Girod, mesure française, faisant face au Rail-Road.

Si le dit Terrain n'est pas vendu d'ici au 4 décembre, il le sera le dit jour, par Dufilho, à la Bourse Hewlet.

Pour prix et conditions, s'adresser au soussigné au théâtre d'Orléans.

1 nov. J. DAVIS

MAGASIN

DE GRAINES DE JARDINAGE,

DE LA CRUE DE 1832.

Maintenant en débarquement,

ET A VENDRE PAR

WM. SMITH,

Magasin Américain de Graines de Jardinage,

NO. 62, RUE DE LA DOUANE.

LE soussigné a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient de recevoir par les navires *Tennessee* et *Cincinnati*, deux envois complets, comprenant *les graines d'automne les plus estimées*, et les premiers envois dans cette ville des graines des récoltes de cette année, qu'il a reçues directement des cultivateurs.

Pour la gouverne de ses pratiques absentes, il annonce que l'assortiment en débarquement comprend les qualités suivantes, savoir :—

Betteraves, long. et courtes.	Oignons, rouges et blancs,
Choux d'York, et autres,	Persil, frisé et simple,
Carrottes, courtes-hâtives,	Panais, gros et [illegible]
Choux-fleurs, do. do.	Radis, rouges, [illegible]
Céleris, rouges et blancs,	Roquette et salade,
Chèvrefeuille et oreson,	Souvenons brun,
Chicorée et poireaux,	Epinards ronds et de la N.
Laitues de diverses qualités	Zélande,
Shallots, truffes et longs.	Navets, Haricots rampants

DE PLUS—Un approvisionnement de graines pour oiseaux, telles que chanvre, Canaris et millets rouges.

S'adresser comme de coutume à

WM. SMITH.

22 sep—3m Rue Royale, No. 56.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ISAAC L. M'COY.

CONFORMÉMENT à un ordre de l'exécuteur testamentaire de la succession d'Alexandre M'Coy, décédé, il sera vendu, samedi, 22 décembre prochain, à midi, à la Bourse,

Les Domestiques de prix suivants,

appartenant à la dite succession, savoir :

HUBBARD, âgé de 24 ans, depuis six ans dans le pays, excellent charpentier de marine et radoub, ayant travaillé cinq ans en ces qualités. Il est également assez bon forgeron, ayant travaillé quatre ans dans une forge et ferblanterie ; il est bon ingénieur, ayant conduit des machines à vapeur, pendant deux ou trois ans, et a travaillé dans une briqueterie pendant deux ans, et deux dans une presse à coton; il est intelligent, excellent arimeur, et très adroit pour les travaux d'une presse à coton, ainsi qu'à toute espèce de travaux.

FORTUNE, sa femme, âgée d'environ 25 ans, depuis 6 ans dans le pays; excellente cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, bonne gardienne, très honnête et très bonne domestique.

EMILE, leur fils, âgé d'environ 3 ans.

GEORGE, âgé d'environ 25 ans, a travaillé 6 ans dans une briqueterie et est très adroit pour arranger l'intérieur d'un fourneau; il a travaillé 2 ans dans un chantier de marine, et 2 ans dans une presse à coton; il est honnête, sûr et domestique fidèle.

JACOB SIMPSON, bon et beau mulâtre d'environ 20 ans, bon palfrenier, bon cocher; un peu plâtrier; bon domestique et adroit à toutes espèces de travaux d'une habitation.

YELLOW CHARLES, très bon domestique d'environ 23 ou 24 ans, créole du pays, depuis 12 ans en ville, excellent domestique, bon cocher, assez bon cuisinier, très honnête, parlant bien les deux langues.

THEODORE, beau mulâtre clair de 25 ans, depuis 4 ou 5 ans en ville, excellent domestique, bon cocher, assez bon barbier, très docile, parlant bien les deux langues.

GUYON THOMPSON, de 22 ans, robuste, très fort et bon nègre pour une presse à coton, ouvrage auquel il a travaillé deux ans; bon drayman, bon palfrenier, briquetier, et adroit à toute espèce de travaux d'une habitation.

LOUIS, âgé d'environ 22 ans, bon travailleur pour une briqueterie ou presse à coton; accoutumé à toute espèce de travaux d'une habitation; très honnête et très sobre.

BLUFART, 21 ans, bon bucheron, bon bouvier, bon briquetier, pressier à coton, *drayman*, nègre de champ.

JACKSON, beau mulâtre, 25 ans, depuis 4 ou 5 ans en ville, excellent charretier, loué généralement à $60 par mois, bon tonnelier, parlant bien les deux langues.

NANCY, sa femme, 21 ans, depuis 4 ou 5 ans en ville, excellente couturière, domestique de maison, blanchisseuse et repasseuse, bonne femme de chambre, excellente tenue.

MARY JANE, leur enfant, âgée d'environ 2 ans.

SIMON, 23 à 24 ans, depuis 5 ans en ville, fondeur en fer, bon charretier, palfrenier, bon domestique, très fortement constitué.

MERRITT, 23 ans, bon pressier à coton, bon briquetier, *drayman*, bon nègre de champ.

ARTHUR, 20 ans, fort travailleur, nègre de champ, bon palfrenier et briquetier.

PETER WILLIAMS, 25 ans, bon *drayman*, bon nègre de champ.

CHS. REYNOLDS, 20 ans, beau domestique, bon cocher, nègre de champ, briquetier, bon sujet.

JAMES SCOTT, 21 ans, bon bouvier, nègre de champ, briquetier, pressier à coton.

HENRY FIELDS, âgé d'environ 24 ans, a travaillé 10 ans dans une manufacture de tabac; il s'entend à la manière de préserver et d'